

Communiqué de presse

From cells to therapeutics **Vivalis**

Accélération de la dynamique de croissance

Chiffre d'affaires du 1er semestre 2010 : +28% à 1,8 M€ (IFRS)

Trésorerie consolidée au 30.06.10 : 14,8 M€

Nantes (France) – 21 juillet 2010 : VIVALIS (NYSE Euronext Paris : VLS), société biopharmaceutique, annonce, pour le deuxième trimestre 2010, un produit des activités ordinaires (IFRS) de 1,2 million d'euros, en croissance de +67% par rapport au deuxième trimestre 2009, et une trésorerie consolidée de 14,8 millions d'euros au 30 juin 2010.

Suite à l'acquisition de la société Humalys S.A.S. le 7 janvier 2010, VIVALIS publie désormais ses éléments financiers en normes IFRS. Les états financiers de la société VIVALIS sont d'ores et déjà publiés en normes françaises et en norme IFRS dans son document de référence 2009 enregistré par l'AMF le 22 avril 2010 sous le numéro R.10-026.

Ce changement comptable n'a bien entendu aucun impact sur la trésorerie. En revanche, le passage aux normes IFRS implique une comptabilisation différente des revenus de licences. En effet, selon la norme IAS18, les produits au titre des « *Up-front payments* » et des « *milestones* » intégralement enregistrés à la réalisation des étapes contractuelles selon les normes françaises, sont étalés, sur la durée de développement en normes IFRS. L'impact peut donc se résumer à un « lissage » des revenus dans le temps.

Forte hausse des produits des activités ordinaires sur le semestre

(En milliers d'euros, normes IFRS)	2 ^{ème} trimestre			1 ^{er} semestre		
	2009	2010	Var.	2009	2010	Var.
Prestations de service	106	468	+342%	409	507	+24%
Produits de licensing (<i>upfront, milestones</i>)	596	703	+18%	977	1 263	+29%
Produit des activités ordinaires	702	1 171	+67%	1 386	1 770	+28%

Le produit des activités ordinaires du deuxième trimestre 2010, incluant les prestations de services fournies et les produits issus des contrats de licence, est en augmentation de +67% par rapport à la même période en 2009 et de +95% par rapport au premier trimestre 2010.

Les prestations de service augmentent de 342% passant de 0,1 million d'euros pour le deuxième trimestre 2009 à 0,5 million d'euros pour la même période de 2010, suite à de nouvelles prestations de service réalisées pour des clients dans le cadre de développement de procédés de production.

Dans le même temps, les produits de *licensing*, incluant les paiements initiaux (*upfront*) et *milestones*, progressent de +18%, reflétant les développements commerciaux et scientifiques réalisés par la société sur la période. Il est à noter que le paiement initial (*upfront*) de 3 millions d'euros défini dans l'accord signé avec Sanofi Pasteur annoncé le 8 juin 2010 est, selon les normes IFRS, reconnu sur la durée du contrat.

Les produits de *licensing* représentaient 60% des produits d'activités ordinaires pour le deuxième trimestre 2010, contre 85% pour le deuxième trimestre 2009.

Ainsi, sur le premier semestre 2010, le produit des activités ordinaires atteint 1,8 millions d'euros, en croissance de +28%. Cette dynamique devrait se poursuivre au cours des prochains trimestres.

Trésorerie consolidée au 30 juin 2010

Le niveau de trésorerie consolidée ressort à 14,8 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 17,0 millions d'euros au 31 mars 2010.

Cette trésorerie, n'intègre pas le paiement de 3 millions d'euros lié à la signature de l'accord de découverte d'anticorps avec Sanofi Pasteur et annoncé par les deux sociétés le 8 juin 2010, ni un acompte sur les frais de recherche de Vivalis pour ce même contrat. Sur ce deuxième trimestre, elle intègre cependant 2,7 millions d'euros d'investissements dans nos installations de Nantes qui incluent notre nouveau laboratoire de recherche et développement.

Ainsi, grâce aux revenus générés par les activités de service et par les licences, et grâce à la bonne maîtrise des charges d'exploitation, la consommation de trésorerie sur le trimestre s'est limitée à 2,2 millions d'euros, confirmant le modèle peu consommateur de cash de VIVALIS.

Succès commerciaux et scientifiques

VIVALIS a enregistré des progrès commerciaux et scientifiques dans chacune de ses activités.

Sur sa technologie EB66[®], une nouvelle licence commerciale de la lignée cellulaire EB66[®] a été signée dans le domaine des vaccins vétérinaires. Concernant la technologie Humalex[®], la signature d'un accord de collaboration et de licence commerciale avec Sanofi Pasteur, pour la recherche et le développement d'anticorps monoclonaux entièrement humains contre plusieurs maladies infectieuses, valide la pertinence de l'acquisition d'Humalys et son fort potentiel de création de valeur. Cet accord marque également un tournant dans la stratégie et le modèle de développement de VIVALIS puisqu'il représente le plus important accord financier jamais signé par la Société.

Perspectives

Avec 17 licences commerciales, une dizaine de licences de recherche signées à ce jour pour la technologie EB66[®], le premier accord d'envergure signé sur la technologie Humalex[®], des progrès scientifiques continus, un renforcement des capitaux propres en cours, VIVALIS est très confiant dans ses perspectives de développement. La Société réitère donc avec sérénité ses objectifs commerciaux et financiers pour 2010 : 7 licences de la technologie EB66[®] et une trésorerie consolidée de plus de 15 millions d'euros fin 2010 (sans tenir compte de l'augmentation de capital en cours).

Franck Grimaud, Président du Directoire et Majid Mehtali, Directeur Scientifique, co-dirigeants de Vivalis, déclarent : « *Nous sommes très heureux des progrès réalisés au cours des derniers mois. Nous avons franchi des étapes majeures dans la mise en œuvre de notre plan de développement. Ce premier semestre reflète l'accélération de notre croissance suite à l'acquisition de la société Humalys qui nous permet d'enrichir notre offre auprès des industriels de la pharmacie et des biotechnologies dans le domaine des anticorps monoclonaux humains. Si nous reconnaissons le chiffre d'affaires généré par les activités de service et de licence et milestones selon les normes françaises, nous aurions un chiffre d'affaires total combiné pour le Groupe supérieur à 4,6 millions d'euros sur le premier semestre, contre 4,7 millions pour VIVALIS pour toute l'année 2009. Outre l'impact financier majeur de l'accord signé avec Sanofi Pasteur, cette collaboration représente la première validation industrielle et commerciale de cette plateforme. Les actifs que nous avons constitués et le renforcement de nos fonds propres que nous finalisons nous mettent en position de force pour construire la nouvelle étape de développement de VIVALIS avec la constitution d'un portefeuille de produits propriétaires que nous initierons dans les mois qui viennent.* »

Prochaine communication financière :

31 août 2010, après fermeture du marché : résultats du premier semestre 2010

A propos de VIVALIS (www.vivalis.com)

VIVALIS (NYSE- Euronext: VLS) est une société biopharmaceutique qui fournit à l'industrie pharmaceutique des solutions cellulaires innovantes pour la production de vaccins et de protéines, et qui développe des traitements pour des pathologies sans réponse médicale. Le savoir-faire et la propriété intellectuelle de VIVALIS sont principalement exploités dans 3 domaines :

1. Lignée cellulaire EB66[®] :

VIVALIS propose des licences de recherche et des licences commerciales de sa lignée cellulaire EB66[®], dérivée de cellules souches de canard, à des sociétés de biotechnologies et à l'industrie pharmaceutique pour la production de vaccins thérapeutiques et viraux prophylactiques, virosomes, VLPs et protéines recombinantes, notamment dans les anticorps monoclonaux avec un activité cytotoxique accrue. La société reçoit des paiements initiaux, des paiements d'étapes à certaines étapes cliniques et des royalties sur les ventes de ses clients.

2. Plateforme Humalex[®]

VIVALIS propose à ses clients des solutions sur mesure pour la génération, le développement et la production d'anticorps monoclonaux 100% humains. La société reçoit des paiements initiaux, des paiements d'étapes et des royalties sur les ventes de ses clients.

3. Plateforme 3D-Screen

VIVALIS réalise la découverte et le développement à de stades pré-cliniques de petites molécules chimiques identifiées grâce à la plateforme propriétaire de screening de VIVALIS, 3D-Screen, qui identifie des cibles de protéines de modulation conformationnelle. VIVALIS développe actuellement un portefeuille de petites molécules propriétaires pour le traitement de l'Hépatite C.

Basée à Nantes (France), VIVALIS a été créée en 1999 par le Groupe Grimaud (environ 1 500 personnes), un des leaders mondiaux de la sélection génétique animale. VIVALIS a établi plus de 30 partenariats et licences avec les leaders mondiaux du secteur, notamment Sanofi Pasteur, GlaxoSmithKline, CSL, Kaketsuken, Merial, Intervet, SAFC Biosciences. VIVALIS est membre des pôles de compétitivité ATLANPOLE BIOTHERAPIES et LYON BIOPOLE.

VIVALIS

Compartiment C d'Euronext Paris de NYSE Euronext

Reuters : VLS.PA – Bloomberg : VLS FP

Membre des indices SBF 250, Small Cap 90 et Next Biotech de NYSE Euronext



Le présent document contient des informations prospectives et des commentaires relatifs aux objectifs et stratégies de la société. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques dont les facteurs de risques décrits dans le Document de référence de la société, à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels la société est présente.

INFORMATION DU PUBLIC

Un prospectus rédigé en langue française, constitué (i) du document de référence de la société Vivalis enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 22 avril 2010 sous le numéro R. 10-026 et tel que substitué par le document de référence en date du 1er juillet 2010 et (ii) d'une note d'opération (incluant un résumé), qui a obtenu le visa de l'AMF numéro 10-215 en date du 1er juillet 2010, est disponible sans frais auprès de Vivalis (6, Rue Alain Bombard 44 821 SAINT-HERBLAIN CEDEX), ainsi que sur les sites Internet de Vivalis (www.vivalis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Vivalis attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits au chapitre 4 du document de référence et au chapitre 2 de la note d'opération.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Vivalis dans un quelconque pays. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France, ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres (autre que la France). En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Vivalis d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act », et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. Toute offre de valeurs mobilières au public aux Etats-Unis sera réalisée au moyen d'un prospectus disponible auprès de la Société et contenant des informations détaillées sur la Société, ses dirigeants et ses états financiers. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.

Ce communiqué ne constitue pas une sollicitation ni n'est conçu comme étant une incitation à une activité d'investissement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce communiqué est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive 2003/71/EC et de toute mesure d'application pertinente prise par un Etat membre, et qui sont aussi (a) des personnes autorisées par le FSMA ou qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel qu'amendé (le « Règlement ») ou (b) des institutions ou sociétés qualifiées de « high net worth persons » au sens de l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement ou (c) toutes autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Toute personne au Royaume-Uni qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas utiliser ou invoquer ce communiqué.

Aucune copie de ce document n'est, ni ne doit être, distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Contacts

VIVALIS

Franck Grimaud, CEO

Email: investors@vivalis.com

NewCap

Communication financière

Steve Grobet / Pierre Laurent

Tél : +33 (0) 1 44 71 94 91

Email : vivalis@newcap.fr